



Outre la Seine, l'« atout rare » du projet Jonquay 2, c'est le ferroviaire public !

La presse locale se fait l'écho de l'action conjointe de VNF (Voies navigables de France) et de la Métropole Rouen Normandie afin d'accélérer le développement du transport fluvial et de la logistique durable sur le territoire de l'agglomération rouennaise. Fin mai, d'une durée de quatre mois, un Appel à Manifestations d'Intérêts a été lancé dans ce but. Industriels et logisticiens sont ainsi appelés à investir sur le site portuaire du Jonquay, domaine public fluvial à Sotteville-lès-Rouen et Amfreville-la-Mi-Voie, au sud de Rouen.

Pour être de celles et ceux qui avons toujours défendu la pertinence du transport de fret fluvial sur l'Axe Seine, et ce en complémentarité de celui du ferroviaire placé sous la concurrence libre et faussée du tout routier, cette ambition est à relever. En outre, pour rappeler régulièrement à nos décideurs politiques la portée du projet Seine-Sud, dont les études sont remises au fond de cartons depuis près de 20 ans ?! toute émergence d'intentions impulsant des enjeux de transition économique et écologique ne peut que nous réjouir. Notons néanmoins qu'il est question ici, avec ce projet Jonquay 2, d'optimiser 11 hectares disponibles d'un site qui en compte 55 et qui accueille déjà en partie des activités du BTP. Le projet Seine Sud, quant à lui, évoquait une zone possible quinze fois supérieur (800 hectares).

Reste une fois encore, une fois de trop ! que seule est prise en compte la double connexion routière et fluviale pour vanter ce projet ?! Rien sur la proximité immédiate du triage SNCF de la gare de Sotteville, au mieux désigné halte ferroviaire ?! Rien sur l'opportunité offerte par la desserte ferrée de la zone industrielle déjà en place par le passé et pouvant être à moindre coût étendue à cette ou ces nouvelles plateformes portuaires ?! On parle de hub logistique fluvial, mais on occulte délibérément celui ferroviaire tout proche et quasi à l'abandon depuis trop longtemps.

Se soucier des réserves foncières en friches en bord de Seine pour redynamiser le tissu industriel de la rive gauche de Rouen est bien l'orientation à retenir. La préemption de ces terrains n'a déjà que trop tardée ! Mais persister à ignorer ainsi l'atout du ferroviaire public n'est pas sérieux ! Encore moins après : ces épisodes meurtriers de dômes de chaleur à répétition ; les risques majeurs encourus par l'insécurité et la pollution routière ; le retard pris dans les objectifs fixés de réduction des gaz à effet de serre... Le tout, à l'appui de procédés qui tendent à nous culpabiliser toujours plus, tout en faisant la part belle à un système économique hors de toute éco-production !

Sotteville-lès-Rouen / Saint-Étienne-du-Rouvray, le 30 juin 2026

Dalibert Jean-Louis
Président SOS Gares